



Club Canin Autunois - Bellevue - Route de Château-Chinon - 71400
AUTUN

Compte-rendu de l'A.G. du club canin Autunois du 28 janvier 2018

Invité présent : M. Roger VERNAY, adjoint au Maire d'Autun

Nombre de membre présents : 10

Nombre de membres excusés : 2

A l'ordre du jour de la réunion :

- 1° Allocution de bienvenue de la présidente
- 2° Rapport moral 2017
- 3° Rapport financier 2017
- 4° Présentation du budget prévisionnel
- 5° Fixation du montant de la cotisation annuelle
- 6° Intervention des personnalités
- 7° Questions diverses
- 8° Verre de l'amitié

La séance commence à 10h15, sous la présidence de Josiane NUGUET. Le secrétariat est assuré par Lore MEYERS-WECHSUNG.

1° Allocution de bienvenue de la présidente.

Allocution de bienvenue de la présidente, et accueil de M. Roger VERNAY l'adjoint au Maire d'Autun.

2° Rapport moral 2017

Suite à la décision de la Société Centrale Canine, les bilans sont établis pour la période allant du premier octobre au 30 septembre. Les résultats sont donc réalisés sur 9 mois.

- Nombre d'adhérents

1/1/2017 - 30/9/2017:	34
1/10/2017 - 28/1/2018:	17

- Participation d'adhérents du club à des concours :

Concours de Ring 2 :

Daniel et Jarnac

MONTCEAU LES MINES	TB	223,800
--------------------	----	---------

GUEUGNON	TB	236,400
----------	----	---------

SEMUR EN AUXOIS	EXC	241,2
-----------------	-----	-------

Concours d'agility

Jade et Fibule ont participé à 5 concours

Pascale et Dakota ont participé à 4 concours

Pascale et Ajax ont participé à 1 concours

JN LW

Mise à la retraite de Dakota, lors du concours à Autun.

- Concours Agility septembre 2017 à Autun :

La présidente remercie les bénévoles et souligne le succès de la journée, exprimé par les participants et le juge.

Pourtant, le nombre des participants (50) était inférieur à celui de l'année passée (75), à cause d'autres concours qui se déroulaient le même jour.

La date du concours d'agility 2018 est fixée au 9 septembre. Le même weekend, sera organisé le Pass Agility.



- Disciplines au sein du club :

Agility : démission de Brigitte, présence de Pascale certains dimanches.

Ring : abandon de la discipline

Chiens visiteurs : Annie continue les visites, Martine (arrêt de travail de Granit) et Josiane en pause

- Moniteurs canins :

Plus que trois moniteurs : Annie, Gilles et Martine suite à la démission de Brigitte et Virginie.

3° Rapport financier 2017

Présenté par Pascale BORIE

Modification d'exercice comptable :

avant 2017 01/01/A -> 31/12/A

maintenant 01/10/A -> 30/09/A+1

Conséquences : difficulté de rapprocher le prévisionnel du réel.

Chevauchement d'exercice pour le budget prévisionnel d'un an contre un réalisé de 9 mois.

DEPENSES	réel oct 2016 à sept 2017	Réel janv à sept 2017	Prév	RECETTES	réel oct 2016 à sept 2017	réel janv à sept 2017	Prév
ASSURANCE	653,66	653,66	700,00	ADHESION	3582,50	2457,50	4 000,00
CONCOURS	2287,69	2022,01	2 200,00	CONCOURS	2258,26	1618,65	2 200,00
DIVERS	45,00	45,00	200,00	DIVERS			
EAU/ELECTRI CITE	274,79	203,70	500,00	LICENCES			280,00
FONCTIONNE MENT	1134,39	1007,79	600,00	SCC	217,00	217,00	200,00
LICENCES			280,00				
MATERIEL	1482,50	1334,00	1 700,00	REPORT/TRANSFERT			500,00
REMB FORMATION				ASSURANCE	49,89	49,89	
SCC	957,00	624,00	1 000,00				
				sous total	6107,65	4343,04	
				RESULTAT = PERTE	727,38	1547,12	
Total	6835,03	5 890,16	7 180,00	Total	6835,03	5890,16	7 180,00

Le changement d'exercice ne permet pas une lecture directe des données ci-dessus.

Les pertes sont dues, principalement, au remboursement des frais de déplacement des moniteurs et aux baisses des recettes du concours.

JN Lh

Le remboursement des frais de déplacement était une initiative des membres du comité du club.

Recettes : 4 343,04 €
Dépenses : 5 890,16 €
Résultat : 1 547,12 €

4° Bilan prévisionnel 2018 en € (octobre 2017 à septembre 2018)

DEPENSES		RECETTES	
ASSURANCE	700,00	ADHESIONS	4 000,00
CONCOURS	1 600,00	CONCOURS	1 800,00
DIVERS	200,00	DIVERS	0,00
EDF/EAU	500,00	LICENCES	280,00
FONCTIONNEMENT	1 500,00	SCC	200,00
LICENCES	280,00	PREL. LIVRET A	1 920,00
MATERIEL	2 220,00		
REMB. FORMATION	200,00		
SCC	1 000,00		
Total dépenses	8 200,00	Total recettes	8 200,00

Les nouvelles réglementations d'agility obligent à la mise aux normes des obstacles, d'ici 5 ans. Les dépenses seront assez conséquentes. Les premiers achats concerneront le slalom, le tunnel et la moitié des haies.

Avoirs du Club Canin Autunois au 30 septembre 2017 :

Livre associatif : 8 820,20 €
 Compte courant : 4 919,80 €
 Caisse : 00,00 €

L'Assemblée accepte unanimement ce rapport financier

5° Cotisations 2017/2018

Aucune hausse ne sera apportée au montant des cotisations pour cette année 2017/2018. Elles restent donc comme suit :

Membre mineur actif simple (1 conducteur avec 1 chien)	42,50 €
Membre adulte actif simple (1 conducteur avec 1 chien)	85,00 €
Membre actif couple (2 conducteurs adultes avec 1 chien)	127,50
si le second conducteur est mineur)	106,25 €
Membre actif adulte FORFAIT (2 conducteurs avec 2 chiens)	142,50 €
si le second conducteur est mineur)	121,25 €
Educateur avec chien (60 % de la cotisation de base)	51,00 €
Educateur sans chien (30 % de la cotisation de base)	25,50 €
Chien supplémentaire	15,00 €

Droit d'entrée (payable uniquement la première année)

35,00 €

Les cotisations sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

6° Intervention des personnalités

Courte allocution de M. Roger VERNAY qui renouvelle son intérêt pour le Club Canin Autunois.

7° Questions diverses

Aucune question n'a été adressée à la présidente avant la date de ce jour, néanmoins celle-ci invite les participants à débattre des questions suivantes :

- La présidente propose la réalisation d'un bulletin trimestriel. Il permettra d'informer les adhérents sur les activités du Club (participation à des concours, entretien des locaux...) et sur les activités générales cynophiles (formation, concours, expositions....)
- Afin que des photos puissent être utilisées sur la page face book, sur le site du Club Canin ou dans le bulletin trimestriel, une ligne de droit à l'image sera ajoutée sur le bulletin d'inscription.
- Le site du Club sera géré par Gilles Michaud et Sylvain Lesavre.
- Le problème d'information concernant les cours maintenus ou non certains dimanches a été soulevé. Il a été décidé que les adhérents seraient prévenus de l'annulation par mail, sms, annonce sur le site du Club et la page face book, au plus tard la veille du cours. Il est évident qu'il est compliqué de prévenir de l'annulation d'un cours à l'avance, si les conditions climatiques ne permettent pas de l'assurer (notamment en hiver).
- Lors du concours de septembre passé, l'un des participants a fait remarquer que les toilettes du Club ne sont pas adaptées aux handicapés. La question a été posée à M. Roger Vernay. Après avoir reçu un courrier du Club, il s'engage à parler du problème avec les Services Techniques de la ville d'Autun.
- On évoque la formation des moniteurs : c'est une formation de 3 weekends. Pour les frais, le moniteur sera remboursé après 3 ans active de monitorat dans un club canin. Le moniteur n'a pas le droit d'appliquer sa formation en-dehors d'un club canin, et à titre professionnel.
- On discute l'organisation des balades-chiens au sein du club. Le problème juridique est évoqué.
- Pour qu'un concours soit organisé au sein du club, au moins l'un des adhérents doit y participer. La remarque est faite que le but principal du club est l'éducation des chiens et non la participation aux concours.

8° Verre de l'amitié

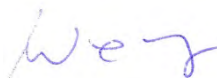
A 11h30 la présidente clôt l'Assemblée Générale et invite les participants au verre de l'amitié.

Signature de la présidente



Josiane NUGUET

Signature de la secrétaire de séance



Lore MEYERS-WECHSUNG